

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1080**15 juillet 2002****SOMMAIRE**

A.L.S.A. System D 5/2002	51834	D.D.G. S.A.H., Luxembourg	51794
Alysa Finance S.A., Luxembourg	51824	D.R. (Holdings) S.A., Luxembourg	51837
American Food Products S.A., Luxembourg	51823	Dal'Lux S.A., Luxembourg	51813
Apamonde, S.à r.l., Luxembourg	51828	(Auguste) Daleiden, S.à r.l., Luxembourg	51835
Arcelor Finance S.C.A., Luxembourg	51797	Du Fort Participations, S.à r.l., Luxembourg	51840
Arcelor Finance S.C.A., Luxembourg	51803	Electricité Générale Cop Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	51827
Ateliers Hary Haagen, S.à r.l., Bertrange	51827	Electrolux Coordination Center, S.à r.l., Luxem- bourg-Hamm	51835
Aurax Luxembourg S.A., Luxembourg	51823	Ellipse S.A.H., Luxembourg	51819
(A.) Berl et Compagnie, S.à r.l., Contern	51816	Elma S.A., Luxembourg	51812
(A.) Berl et Compagnie, S.à r.l., Contern	51815	Elma S.A., Luxembourg	51812
Biogros, S.à r.l., Münsbach	51828	Energy Systems International S.A., Luxembourg	51814
Bottling Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Howald	51839	Financial Belt S.A., Luxembourg-Kirchberg	51839
Brahms, S.à r.l., Luxembourg	51812	Fiocco S.A., Luxembourg	51811
Bywater S.A., Luxembourg	51819	Firalux S.A., Luxembourg	51814
C.B.L. - Adam S.A., Steinfort	51818	Firalux S.A., Luxembourg	51814
C.J. Petrow & Company (Europe) S.A.H., Luxem- bourg	51838	Fornari Lux S.A., Luxembourg	51830
C.P.H. S.A., Luxembourg	51818	Fornari Lux S.A., Luxembourg	51830
C.P.H. S.A., Luxembourg	51818	Gestatec S.A., Luxembourg	51832
Calisco Luxembourg S.A., Luxembourg	51818	Giofin Holding S.A., Luxembourg	51797
Calvados S.A. Holding, Luxembourg	51811	Goodness S.A., Luxembourg	51813
Calvados S.A. Holding, Luxembourg	51811	Goodness S.A., Luxembourg	51813
Castillon International S.A.H., Luxembourg	51840	Goodness S.A., Luxembourg	51814
CCE Investments, S.à r.l., Howald	51837	HT-LUX S.A., Entreprise Générale de Con- struction Hochtief-Luxembourg S.A., Luxem- bourg	51803
Centhold Limited, Luxembourg	51837	HT-LUX S.A., Entreprise Générale de Con- struction Hochtief-Luxembourg S.A., Luxem- bourg	51803
Cerametal-Re S.A., Mamer	51832	HT-LUX S.A., Entreprise Générale de Con- struction Hochtief-Luxembourg S.A., Luxem- bourg	51803
Chinna S.A., Luxembourg	51819	IB Finance S.A.H., Luxembourg	51832
CIKK Fund Management Company S.A., Luxem- bourg	51795	Immobilien-gesellschaft CSC Kirchberg S.A., Lu- xembourg	51833
CIKK Fund Management Company S.A., Luxem- bourg	51796	Immobilien-gesellschaft CSC Kirchberg S.A., Lu- xembourg	51833
Cinecittà Restaurant Hôtel S.A., Luxembourg	51826	Immobilien-gesellschaft CSC Kirchberg S.A., Lu- xembourg	51833
Clavius Holding S.A., Luxembourg	51816	D.D.G. S.A.H., Luxembourg	51794
Clavius Holding S.A., Luxembourg	51817		
Cortenbergh Holding S.A., Luxembourg	51835		
Cupola Holding S.A., Luxembourg	51827		
Cupola Holding S.A., Luxembourg	51827		
Cupola Holding S.A., Luxembourg	51827		
Cupola Holding S.A., Luxembourg	51827		

Immobilien-gesellschaft Curia Kirchberg S.A., Luxembourg	51838	Parmenide S.A.H., Luxembourg	51824
Immobilien-gesellschaft Curia Kirchberg S.A., Luxembourg	51838	Patrimmo S.A., Luxembourg	51820
Infotel S.A., Luxembourg	51837	Patrimmo S.A., Luxembourg	51820
Inschitzu Investment S.A., Luxembourg	51819	Plamed Invest S.A., Luxembourg	51819
International Automotive & Transportation S.A., Luxembourg	51835	Quebecor World European Holding S.A., Luxembourg	51832
International Lease and Finance S.A., Wasserbillig	51820	Quebecor World Inc. Succursale de Luxembourg, Luxembourg	51833
International Services Luxembourg (INSELUX), S.à r.l., Luxembourg	51831	Quebecor World S.A., Luxembourg	51833
IW Investments S.A.	51831	Reagens International S.A., Luxembourg	51822
Jordan S.A., Luxembourg	51828	Rincette, S.à r.l., Luxembourg	51826
Joseph Bech Building Kirchberg S.A., Luxembourg	51836	RMS EUROPE S.A., RMS Europe Risk Management Services, Luxembourg	51829
Joseph Bech Building Kirchberg S.A., Luxembourg	51836	RMS EUROPE S.A., RMS Europe Risk Management Services, Luxembourg	51829
Joseph Bech Building Kirchberg S.A., Luxembourg	51836	RMS EUROPE S.A., RMS Europe Risk Management Services, Luxembourg	51829
Lactosan-Sanovo Luxembourg S.A., Wasserbillig	51820	Roasia S.A., Luxembourg	51810
Lexi S.A., Luxembourg	51815	Ropperse S.A., Luxembourg	51825
Lexi S.A., Luxembourg	51815	San Marco Participation Financière S.A., Kehlen	51839
Lobito S.A., Luxembourg	51824	Serena S.A., Luxembourg	51825
Logiciel Graphics S.A., Luxembourg	51821	SOFIRI, Société de Financement des Risques Industriels S.A., Luxembourg	51838
Logiciel Graphics S.A., Luxembourg	51822	Société Anonyme Maloupic S.A., Luxembourg	51840
Luxembourgeoise d'Investissements - LUXIN S.A.H., Luxembourg	51796	Société Anonyme Maloupic S.A., Luxembourg	51840
Luxur S.A. Holding, Luxembourg	51812	Soutirages Luxembourgeois, S.à r.l., Howald	51839
Merck-Finanz AG	51825	Strong S.A., Luxembourg	51804
Mianel S.A.H., Luxembourg	51822	T.E.C. Trading European Company S.A.H., Luxembourg	51834
Mill Shoes, S.à r.l., Luxembourg	51817	Thalie S.A., Luxembourg	51839
Mille Senteurs, S.à r.l., Luxembourg	51834	Trench, S.à r.l., Luxembourg	51827
Naturata, S.à r.l., Luxembourg	51826	Tresco S.A., Luxembourg	51820
Nautor's Swan International S.A., Luxembourg	51830	TV-Service Patrick Uhres, S.à r.l., Luxembourg	51826
Nautor's Swan International S.A., Luxembourg	51830	Vulcain S.A., Luxembourg	51822
Nautor's Swan International S.A., Luxembourg	51830	World of Art S.A., Luxembourg	51826
Norfin International S.A., Luxembourg	51832		
Pamaxeco S.A., Luxembourg	51811		

D.D.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 23.454.

Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 76, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

D.D.G.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(34986/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

D.D.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 23.454.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 76, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

D.D.G.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(34987/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

CIKK FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme,
(anc. CAPITAL INTERNATIONAL GLOBAL SMALL CAP FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.).
 Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
 R. C. Luxembourg B 53.158.

In the year two thousand and two, on the twentieth day of the month of June.
 Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of CAPITAL INTERNATIONAL GLOBAL SMALL CAP FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. (the «Corporation»), a société anonyme having its registered office in Luxembourg, 33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated by deed of Maître Camille Hellinckx on 19th December, 1995, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations of 22nd January 1996.

The meeting was presided by Manuèle Biancarelli, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary Jean-Pierre Mernier, maître en droit, residing in Luxembourg and scrutineer Bertrand Reimmel, maître en droit, residing in Luxembourg.

The Board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the undersigned notary to record that:

I. The agenda of the meeting is as follows:

Amendment of article one of the Articles of Incorporation to change the name of the Corporation to CIKK FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.;

II. The shareholders represented, the proxies of the represented parties and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxies, the Board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

III. The whole corporate capital of the Corporation being represented and the shareholders having had prior knowledge of the agenda of this meeting, no convening notice was necessary.

IV. The resolution requires a quorum of 50% of the outstanding shares and the vote of a majority of two-thirds of the shares represented at the meeting.

V. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted any may validly deliberate on the agenda. After deliberation, the meeting unanimously resolved as follows:

Single resolution

It is resolved to amend article one of the Articles of Incorporation by replacing the unique sentence of Article one by the following:

«There exists among the subscribers and all those who may become owners of shares hereafter issued, a corporation in the form of a société anonyme under the name of CIKK FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. (the «Corporation».)»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Corporation as a result of the present deed are estimated at approximately five hundred and fifty Euros (550.- EUR).

There being no further item on the agenda, the meeting was adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith, that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le vingtième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie une assemblée extraordinaires actionnaires de la société CAPITAL INTERNATIONAL GLOBAL SMALL CAP FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. (la «Société»), une société anonyme, ayant son siège à 33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée suivant acte du notaire Maître Camille Hellinckx du 19 décembre 1995 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 22 janvier 1996.

L'assemblée fut présidée par Manuèle Biancarelli, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

A été nommé secrétaire Jean-Pierre Mernier, maître en droit, demeurant à Luxembourg et scrutateur Bertrand Reimmel, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant été constitués, le président a déclaré et a demandé au notaire instrumentant d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est comme suit:

Modification de l'article un des statuts pour changer la dénomination de la Société en CIKK FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

II. Les actionnaires représentés, les procurations des parties représentées et le nombre d'actions sont décrits sur une liste de présence; la liste de présence signée par les porteurs de procuration, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte.

III. Le capital social de la Société étant entièrement représenté et les actionnaires ayant eu connaissance préalable de l'ordre du jour, aucune convocation n'était nécessaire.

IV. La résolution requiert un quorum de 50% des actions en circulation et le vote d'une majorité des deux tiers des actions représentées à l'assemblée.

V. Il apparaît de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris la résolution suivante à l'unanimité:

Résolution unique

Il est décidé de modifier l'unique phrase de l'article un des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires une société en la forme d'une société anonyme sous la dénomination CIKK FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. (la «Société»).»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société à la suite de cet acte sont estimés à environ cinq cent cinquante euros (550,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivie d'une traduction française. Il est spécifié qu'en cas de divergences avec le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. Biancarelli, J-P. Mernier, B. Reimmel, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 21 juin 2002, vol. 421, fol. 86, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 juin 2002.

H. Hellinckx.

(46431/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

CIKK FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 53.158.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 juin 2002.

H. Hellinckx.

(46432/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS - LUXIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 24.282.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 17 octobre 2001 et avec effet au 1^{er} juillet 2001 le capital social de la société a été converti de FRF 250.000,- en EUR 38.112,25. Le capital social est dorénavant fixé à EUR 38.112,25 (trente-huit mille cent douze euros et vingt-cinq cents) divisé en 250 (deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale.

Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, Fondé de pouvoir, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, M. Jean Bodoni, Ingénieur commercial, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, M. Guy Kettmann, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg. Le Commissaire aux comptes est M. Guy Baumann, Attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 mai 2002.

Pour LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS-LUXIN S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2002, vol. 568, fol. 4, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35019/006/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

GIOFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 41.971.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2002, vol. 568, fol. 4, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Bénéfice	15.261.333,42 EUR
- Affectation réserve légale	- 4.806,46 EUR
- Report à nouveau	<u>15.256.526,96 EUR</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(34911/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

**ARCELOR FINANCE, Société en Commandite par Actions,
(anc. MECAN-ARBED, S.à r.l.).**

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 13.244.

L'an deux mille deux, le quatorze juin.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

Les associés de la société à responsabilité limitée MECAN-ARBED, avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B, numéro 13.244, ci-après également désignée par «la Société», à savoir:

1.- ARBED, société anonyme, avec siège social à Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B numéro 6.990, représentée aux fins des présentes par Monsieur Paul Ehmann, directeur des affaires juridiques Luxembourg d'ARCELOR, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, aux termes d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 13 juin 2002, ci-annexée, détenant quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	99
2.- ARCELOR FCS COMMERCIAL, société anonyme, avec siège social à Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B numéro 2.050, représentée aux fins des présentes par Monsieur Henri Goedert, docteur en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, aux termes d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 14 juin 2002, ci-annexée, détenant une part sociale	1
Total: cent parts sociales	<u>100</u>

d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune, représentant le capital social de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-).

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter les décisions suivantes, prises à l'unanimité:

1.- Les associés conviennent de faire abstraction des règles formelles concernant la tenue des assemblées générales extraordinaires, telles que convocation, ordre du jour et composition du bureau, les résolutions à prendre leur étant parfaitement connues.

2.- Les associés décident que le capital social actuel de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) sera dorénavant représenté par mille (1.000) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, chaque associé recevant dix (10) parts sociales nouvelles pour une (1) part sociale ancienne.

3.- Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de deux cent soixante-quinze mille euros (EUR 275.000,-) pour le porter de son montant actuel de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) à trois cent mille euros (EUR 300.000,-), par la création et l'émission de onze mille (11.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Attribution et Libération

Les onze mille (11.000) parts sociales nouvelles sont libérées par incorporation dans le capital d'un montant de deux cent soixante-quinze mille euros (EUR 275.000,-) prélevé présentement sur la réserve libre de la Société.

L'existence de cette réserve libre résulte du bilan arrêté au 31 décembre 2001, d'une situation comptable arrêtée au 30 avril 2002 et de la décision d'affectation des résultats prise par l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2002, ayant approuvé les comptes annuels et ladite situation comptable.

Il résulte d'un certificat émis par la Société que la réserve libre persiste à ce jour au moins à concurrence d'un montant de deux cent soixante-quinze mille euros (EUR 275.000,-).

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, la situation comptable au 30 avril 2002, une copie du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2002 et le prédit certificat resteront annexés au présentes.

Les onze mille (11.000) parts sociales nouvelles sont attribuées aux associés comme suit:

- ARBED, préqualifiée, dix mille huit cent quatre-vingt-dix parts sociales	10.890
- ARCELOR FCS COMMERCIAL, préqualifiée, cent dix parts sociales	110
Total: onze mille parts sociales	11.000

En conséquence les parts sociales sont désormais détenues comme suit:

- ARBED, préqualifiée, onze mille huit cent quatre-vingt parts sociales	11.880
- ARCELOR FCS COMMERCIAL, préqualifiée, cent vingt parts sociales.	120
Total: douze mille parts sociales	12.000

4.- Les associés donnent leur agrément, conformément à l'article 9 des statuts, en renonçant à la procédure y prévue, aux cessions de parts suivantes, que Monsieur Paul Ehmann préqualifié, agissant comme mandataire de la Société en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 14 juin 2002, ci-annexée, accepte au nom de la Société:

- cession d'une (1) part sociale par la société ARCELOR FCS COMMERCIAL, préqualifiée, à ACERALIA CORPORACIÓN SIDERÚRGICA, S.A., société anonyme de droit espagnol, avec siège social à Residencia La Granda, Gozón (Asturies) Espagne, inscrite au Registro Mercantil de Asturias, Tome 2279, folio 115, numéro AS-17946, inscripción 2,
- cession d'une (1) part sociale par la société ARCELOR FCS COMMERCIAL, préqualifiée, à ARCELOR, société anonyme, avec siège social à Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 82.454,
- cession d'une (1) part sociale par la société ARCELOR FCS COMMERCIAL, préqualifiée, à USINOR, société anonyme de droit français, avec siège social à Immeuble la Pacific 11-13 Cours Valmy, 92070 La Défense 7 Cedex / France, inscrite au R.C.S. Nanterre, numéro 562094425,
- cession d'une (1) part sociale par la société ARCELOR FCS COMMERCIAL, préqualifiée, à ARBED INVESTMENTS S.A., société anonyme, avec siège social à Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 46.370,
- cession d'une (1) part sociale par la société ARCELOR FCS COMMERCIAL, préqualifiée, à ARBED INVESTMENT SERVICES S.A., en abrégé A.I.S., société anonyme, avec siège social à Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 35.430,
- cession de cent quinze (115) parts sociales par la société ARCELOR FCS COMMERCIAL, préqualifiée, à ARBED, société anonyme, avec siège social à Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B numéro 6.990.

5.- Sur ce les associés préqualifiés, les sociétés ACERALIA CORPORACIÓN SIDERÚRGICA, S.A., ARCELOR, USINOR, ARBED INVESTMENTS S.A. et ARBED INVESTMENT SERVICES S.A., étant pour la suite des présentes représentées par Monsieur Henri Goedert, préqualifié, en vertu de procurations qui resteront annexées aux présentes, décident à l'unanimité de transformer la Société en une société en commandite par actions qui portera la dénomination de ARCELOR FINANCE, et qui aura pour objet social:

«La Société a pour objet de financer les entités appartenant au groupe ARCELOR, ou des entités dans lesquelles des entités du groupe ARCELOR détiennent une participation ou un intérêt économique, sous forme de prêts, crédits, garanties ou toute autre forme d'assistance financière.

A cet effet, la Société pourra recourir au marché des capitaux, notamment en émettant des obligations, du papier commercial, des instruments du marché monétaire ou tous autres titres d'emprunt (y compris des titres convertibles ou échangeables ou des titres subordonnés). La Société peut également recourir à des opérations de financement auprès de banques ou d'établissements financiers à long, moyen ou court terme.

La Société peut effectuer toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de le favoriser, y compris notamment des placements de trésorerie, des opérations de couverture de risques financiers, des opérations portant sur ou utilisant des instruments dérivés ou la gestion d'un système de «cash-pooling».

La Société peut aussi acquérir et détenir toute sorte d'intérêt, quelle qu'en soit la forme, dans toute société, entreprise ou entité luxembourgeoise ou étrangère, susceptible de promouvoir son objet.

Dans le cadre de son objet, la Société poursuivra les activités d'un établissement industriel ou commercial bénéficiant d'un accès professionnel aux marchés financiers tel que visé entre autres par l'article 61-1 de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier telle que modifiée dans la suite.»

Le capital social de la Société est maintenu à trois cent mille euros (EUR 300.000,-), qui sera représenté par douze mille (12.000) actions, dont quatre (4) actions de commandité et onze mille neuf cent quatre-vingt-seize (11.996) actions de commanditaire, attribuées aux associés, ce acceptant expressément, comme suit:

- actions de commandité:

ACERALIA CORPORACIÓN SIDERÚRGICA, S.A., société anonyme de droit espagnol, avec siège social à Residencia La Granda, Gozón (Asturies) Espagne, inscrite au Registro Mercantil de Asturias, Tome 2279, folio 115, numéro AS-17946, inscripción 2, une action	1
ARBED, société anonyme, avec siège social à Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B numéro 6.990, une action.	1
ARCELOR, société anonyme, avec siège social à Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 82.454, une action	1
USINOR, société anonyme de droit français, avec siège social à Immeuble la Pacific 11-13 Cours Valmy, 92070 La Défense 7 Cedex / France, inscrite au R.C.S. Nanterre, numéro 562094425, une action.	1

- actions de commanditaire:

ARBED, société anonyme, avec siège social à Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B numéro 6.990, onze mille neuf cent quatre-vingt-quatorze actions.....	11.994
ARBED INVESTMENTS S.A., société anonyme, avec siège social à Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 46.370, une action . . .	1
ARBED INVESTMENT SERVICES S.A., en abrégé A.I.S., société anonyme, avec siège social à Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 35.430, une action.....	1
Total: douze mille actions	12.000

Conformément à l'article 31-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales rendu applicable aux sociétés en commandite par actions par l'article 103 de la même loi, la transformation de la Société en société en commandite par actions a fait l'objet d'un rapport d'un réviseur d'entreprises à savoir MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG), société anonyme, avec siège social à Luxembourg, en date du 14 juin 2002, dont un exemplaire restera annexé aux présentes, et qui conclut comme suit:

«Conclusion

Sur base des vérifications effectuées, telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur de l'actif net de la société qui correspond au moins au nombre et au pair comptable des actions en émission au moment et à la suite immédiate de la transformation.

Luxembourg, le 14 juin 2002.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)
Réviseurs d'entreprises
P. Slendzak
Associé»

6.- Les actionnaires décident à l'unanimité d'arrêter de la manière suivante les statuts devant régler la Société sous sa forme nouvelle de société en commandite par actions:

«Chapitre 1^{er}.- Forme, Dénomination. Objet, Siège social, Durée

Art. 1^{er}. La Société est une société en commandite par actions luxembourgeoise.

Elle compte quatre (4) associés commandités, indéfiniment et solidairement responsables des dettes de la Société, à savoir:

- ACERALIA CORPORACIÓN SIDERÚRGICA, S.A., société anonyme de droit espagnol, avec siège social à Residencia La Granda, Gozón (Asturies) Espagne, inscrite au Registro Mercantil de Asturias, Tome 2279, folio 115, numéro AS-17946, inscripción 2;
- ARBED, société anonyme, avec siège social à Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B numéro 6.990;
- ARCELOR, société anonyme, avec siège social à Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 82.454;
- USINOR, société anonyme de droit français, avec siège social à Immeuble la Pacific 11-13 Cours Valmy, 92070 La Défense 7 Cedex / France, inscrite au R.C.S. Nanterre, numéro 562094425.

Art. 2. La Société a pour dénomination ARCELOR FINANCE.

Dans tout document émanant de la Société, cette dénomination sera suivie de la mention «société en commandite par actions», écrite en toutes lettres, sans préjudice d'autres mentions exigées par la loi.

Art. 3. La Société a pour objet de financer les entités appartenant au groupe Arcelor, ou des entités dans lesquelles des entités du groupe Arcelor détiennent une participation ou un intérêt économique, sous forme de prêts, crédits, garanties ou toute autre forme d'assistance financière.

A cet effet, la Société pourra recourir au marché des capitaux, notamment en émettant des obligations, du papier commercial, des instruments du marché monétaire ou tous autres titres d'emprunt (y compris des titres convertibles ou échangeables ou des titres subordonnés). La Société peut également recourir à des opérations de financement auprès de banques ou d'établissements financiers à long, moyen ou court terme.

La Société peut effectuer toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de le favoriser, y compris notamment des placements de trésorerie, des opérations de couverture de risques financiers, des opérations portant sur ou utilisant des instruments dérivés ou la gestion d'un système de «cash-pooling».

La Société peut aussi acquérir et détenir toute sorte d'intérêt, quelle qu'en soit la forme, dans toute société, entreprise ou entité luxembourgeoise ou étrangère, susceptible de promouvoir son objet.

Dans le cadre de son objet, la Société poursuivra les activités d'un établissement industriel ou commercial bénéficiant d'un accès professionnel aux marchés financiers tel que visé entre autres par l'article 61-1 de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier telle que modifiée dans la suite.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Le Gérant pourra établir des sièges administratifs, agences, succursales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Gérant estimerait que des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, ou plus généralement des cas de force majeure, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II.- Capital social, Actions

Art. 6. Le capital social souscrit est fixé à trois cent mille euros (EUR 300.000,-). Il est représenté par douze mille (12.000) actions à savoir:

- quatre actions de commandité. 4
- onze mille neuf cent quatre-vingt-seize actions de commanditaire 11.996

sans désignation de valeur nominale, toutes entièrement libérées.

Les quatre (4) associés commandités ACERALIA CORPORACIÓN SIDERÚRGICA, S.A., ARBED, ARCELOR et USINOR, préqualifiés, détiennent chacun une (1) action de commandité. Une action de commandité ne peut être cédée qu'avec le consentement unanime de tous les associés, commandités et commanditaires.

Les actions sont et resteront nominatives.

Art. 7. Si un actionnaire se propose de céder tout ou partie de ses actions de commanditaire, il doit les offrir aux autres actionnaires proportionnellement à leurs participations dans le total des actions de commanditaire détenues par ces autres actionnaires.

En cas de désaccord persistant des actionnaires sur le prix après un délai de deux semaines, la valeur de cession sera fixée par un collège de trois experts, qui se baseront sur la valeur vénale des actions. Le ou les actionnaires qui entendent céder les actions et le ou les actionnaires qui se proposent de les acquérir désigneront de part et d'autre un expert, un troisième expert étant nommé conjointement par ces actionnaires. En cas de désaccord ou de carence quant à la nomination d'un ou plusieurs experts, celui-ci (ou ceux-ci) sera (seront) nommé(s) par le Président du Tribunal d'arrondissement de Luxembourg à la requête de la partie la plus diligente. La Société communique par lettre recommandée le résultat de l'expertise aux actionnaires en les invitant à faire savoir dans un délai de quatre semaines s'ils sont disposés à acheter ou céder les actions au prix arrêté. Le silence de la part des actionnaires pendant ce délai équivaut à un refus.

Si certains actionnaires seulement ou un seul déclarent vouloir acquérir des actions, les actions proposées à la vente seront offertes aux actionnaires qui entendent les acquérir en proportion de leurs participations dans le total des actions de commanditaire détenues par les actionnaires intéressés à l'achat.

Si à l'issue de cette procédure, la totalité des actions n'a pas trouvé preneur, l'actionnaire qui entend les céder peut les offrir à des non-associés étant entendu qu'un droit de préemption est encore réservé aux autres actionnaires en proportion de leurs participations pendant un délai de deux semaines à partir de la date de la communication de l'accord avec des non-associés et suivant les conditions de celui-ci. L'alinéa 3 qui précède est d'application. La préemption des autres actionnaires doit porter sur la totalité des actions à défaut de quoi l'actionnaire qui entend les céder est libre de les céder aux prédicts non-associés.

Les dispositions du présent article ne s'appliquent pas aux actions de commandité qui ne peuvent être cédées que dans les conditions précisées à l'article 6 alinéa 2.

Chapitre III.- Gestion

Art. 8. La Société est gérée par l'associé commandité ARCELOR, société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 82.454.

Le remplacement du Gérant ainsi que la nomination de Gérants supplémentaires ne peuvent intervenir que du consentement unanime de tous les actionnaires commandités et commanditaires.

Art. 9. Le Gérant a les pouvoirs les plus larges pour effectuer tous les actes d'administration et de disposition de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés par la loi ou par les présents statuts à l'Assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance appartiennent au Gérant.

L'Assemblée générale des actionnaires peut allouer une rémunération au Gérant.

Art. 10. Le Gérant, par l'intermédiaire de ses fondés de pouvoir, représente la Société à l'égard des tiers et en justice.

Chapitre IV.- Conseil de Surveillance

Art. 11. Les opérations et affaires de la Société et sa situation financière, comprenant en particulier ses livres et comptes, sont contrôlées par un Conseil de Surveillance composé d'au moins trois membres, actionnaires ou non.

Les membres du Conseil de Surveillance sont élus par l'Assemblée générale des actionnaires, qui détermine leur nombre, pour une période ne dépassant pas six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles; ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution adoptée par l'Assemblée générale des actionnaires.

Pour autant que les membres du Conseil de Surveillance sont des personnes morales, celles-ci sont représentées par des personnes physiques qu'elles désignent.

Outre les pouvoirs mentionnés au premier alinéa du présent article, le Conseil de Surveillance donne son avis sur toutes les questions que le Gérant lui soumet.

Art. 12. Le Conseil de Surveillance choisit parmi ses membres un président. Il choisit également un secrétaire qui n'a pas besoin d'être membre du Conseil de Surveillance et qui est responsable de la tenue des procès verbaux des réunions du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance se réunit sur la convocation du président. Une réunion du Conseil doit être convoquée si deux membres ou le Gérant le demandent.

Le président préside toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais en son absence le Conseil de Surveillance désigne à la majorité simple des voix des membres présents à cette réunion un autre membre du Conseil de Surveillance comme président pro tempore.

Avis écrit de toute réunion du Conseil de Surveillance est donné par lettre ou télécopie à tous les membres au moins cinq jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature de cette urgence est mentionnée dans l'avis de convocation. La convocation indique le lieu de la réunion et contient l'ordre du jour.

Il peut être renoncé à cette convocation à la suite de l'assentiment écrit (y compris par lettre ou télécopie) de chaque membre du Conseil de Surveillance. Une convocation spéciale n'est pas requise pour les réunions se tenant aux jours, heures et endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Surveillance.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Surveillance en désignant par écrit, y compris par lettre ou télécopie, un autre membre comme son mandataire. Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité simple des voix des membres présents ou représentés lors de la réunion. Un ou plusieurs membres peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication permettant à toutes les personnes participantes de s'entendre et de se parler. Une telle participation est considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion. Une décision écrite signée par la totalité des membres est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu.

Art. 14. Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Surveillance sont signés par le président de la réunion et par le secrétaire. Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs sont signés par le président ou par le secrétaire.

Chapitre V.- Réviseurs d'entreprises

Art. 15. Sans préjudice du contrôle effectué par le Conseil de Surveillance, le contrôle des comptes annuels et de la concordance du rapport de gestion avec les comptes est confié à un ou plusieurs réviseurs d'entreprises désignés par l'Assemblée générale des actionnaires pour une période ne pouvant dépasser trois ans.

Le ou les réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

Les dispositions des deux alinéas qui précèdent sont applicables même si la désignation de réviseur(s) d'entreprises n'est pas légalement obligatoire.

Chapitre VI.- Assemblées générales des actionnaires

Art. 16. Toute Assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires, qu'ils détiennent des actions de commandité ou des actions de commanditaire. Chaque action de commandité et chaque action de commanditaire donne droit à une voix, indistinctement.

Sous réserve des pouvoirs du Gérant, l'Assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus larges pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société. Elle ne fait et ne ratifie les actes qui intéressent la Société à l'égard des tiers ou qui modifient les statuts que d'accord avec le Gérant.

Les actionnaires décideront de l'affectation du résultat et de la distribution de dividendes sur proposition du Gérant, mais sans que le consentement de celui-ci soit requis.

Art. 17. L'Assemblée générale annuelle se réunit de plein droit à Luxembourg, au siège social, le deuxième mardi du mois d'avril à onze heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'Assemblée a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Art. 18. Le Gérant, chaque actionnaire commandité ainsi que le Conseil de Surveillance sont en droit de convoquer l'Assemblée générale aussi souvent qu'ils jugent que les intérêts de la Société le nécessitent. Le Gérant et le Conseil de Surveillance sont obligés de la convoquer de façon qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois lorsqu'un ou plusieurs actionnaires représentant 20% (vingt pour cent) du capital social au moins le demandent par écrit en indiquant l'ordre du jour.

Les convocations pour toute Assemblée générale contiennent l'ordre du jour. Elles sont faites conformément aux dispositions légales.

Art. 19. A chaque réunion de l'Assemblée générale, il est tenu une liste de présence.

Elle contient les dénominations des actionnaires présents ou représentés et le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est signée par tous les actionnaires présents et les représentants des actionnaires représentés et certifiée par le président.

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Art. 20. L'Assemblée est présidée par une personne physique désignée par le Gérant.

Sauf décision contraire prise par elle, l'Assemblée siège sans scrutateurs.

Celui qui préside l'Assemblée nomme un secrétaire.

Art. 21. Sauf dans les cas où la loi ou les présents statuts en disposent autrement, l'Assemblée générale délibère valablement quelle que soit le nombre des actionnaires présents et des actions représentées et les décisions sont prises à la majorité simple des voix valablement exprimées.

Art. 22. Les délibérations des Assemblées générales sont constatées par des procès-verbaux signés par le président et le secrétaire de chaque assemblée.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés conformes par le président du Conseil de Surveillance ou par deux membres du Conseil de Surveillance.

Chapitre VII.- Exercice social, Comptes sociaux, Bénéfices, Répartitions

Art. 23. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Au 31 décembre de chaque année, le Gérant dresse un inventaire et établit les comptes annuels conformément à la loi.

Le Gérant remet ces pièces ainsi que le rapport de gestion, un mois au moins avant l'Assemblée générale annuelle, au Conseil de Surveillance et au réviseur d'entreprises qui doivent faire leurs rapports.

Art. 24. Quinze jours avant l'Assemblée générale, les actionnaires peuvent prendre connaissance au siège social:

1. des comptes annuels;
2. de la liste des fonds publics, des actions, obligations et autres titres de société qui composent le portefeuille,
3. des rapports du Conseil de Surveillance et du réviseur d'entreprises.

Les comptes annuels et les rapports mentionnés au point 3. qui précède sont adressés aux actionnaires nominatifs en même temps que la convocation.

Art. 25. L'Assemblée générale entend le rapport de gestion et prend connaissance des rapports du Conseil de Surveillance et du réviseur d'entreprises. Elle discute les comptes annuels et, si elle l'estime approprié, les adopte.

Après l'adoption des comptes annuels, l'Assemblée générale se prononce par un vote spécial sur la décharge du Gérant. Cette décharge n'est valable que si les comptes annuels ne contiennent ni omission, ni indication fautive, dissimulant la situation réelle de la Société, et, quant aux actes faits en dehors des statuts, que s'ils ont été spécialement indiqués dans la convocation.

Art. 26. Le bénéfice net de la Société est utilisé comme suit:

1. Cinq pour cent au moins sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement ne sera fait qu'aussi longtemps qu'il sera légalement obligatoire.

2. Le surplus est à la disposition de l'Assemblée générale.

Le Gérant est autorisé, dans la mesure et sous les conditions prévues par la loi, à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes.

Chapitre VIII.- Dissolution, Liquidation

Art. 27. Avec l'accord du Gérant, la Société peut être dissoute par une décision des actionnaires votant dans les mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour les modifications statutaires, sauf disposition contraire de la loi.

La liquidation de la Société s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales) nommés par les actionnaires qui détermineront leurs pouvoirs.»

7.- L'adresse du siège social de la Société est maintenue à L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

8.- Du fait de la transformation de la Société en société en commandite par actions, le mandat des administrateurs actuels a cessé, à savoir:

- Monsieur Michel Wurth, directeur général Finances d'ARCELOR,
- Monsieur Armand Gobber, Senior Vice-President Finances & Trésorerie d'ARCELOR,
- Monsieur Paul Ehmann, directeur des affaires juridiques Luxembourg d'ARCELOR,

tous avec adresse professionnelle à L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté; de même que le mandat du commissaire actuel Monsieur Marcel Weiler, Senior Vice-President Accounting and Consolidation, avec adresse professionnelle à L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

Les actionnaires, à l'unanimité appellent aux fonctions de membres du conseil de surveillance:

- ACERALIA CORPORACIÓN SIDERÚRGICA, S.A., société anonyme de droit espagnol, avec siège social à Residencia La Granda, Gozón (Asturies) Espagne, inscrite au Registro Mercantil de Asturias, Tome 2279, folio 115, numéro AS-17946, inscripción 2,

- ARBED, société anonyme, avec siège social à Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B numéro 6.990,

- USINOR, société anonyme de droit français, avec siège social à Immeuble la Pacific 11-13 Cours Valmy, 92070 La Défense 7 Cedex / France, inscrite au R.C.S. Nanterre, numéro 562094425,

leurs mandats expirant à l'issue de l'Assemblée générale annuelle à tenir en 2008.

et comme réviseur d'entreprises la société civile KPMG Audit, Luxembourg, avec siège social à Luxembourg,

dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale annuelle à tenir en 2003.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes est estimé à environ trois mille euros (EUR 3.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des associés, représentés comme préindiqué, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire présent acte.

Signé: P. Ehmann, H. Goedert, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 135S, fol. 77, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

R. Neuman.

(47055/226/362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

ARCELOR FINANCE, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 13.244.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(47056/226/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

**HT-LUX S.A., ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION HOCHTIEF-LUXEMBOURG S.A.,
Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1852 Luxembourg, 9, rue Kalchesbruck.

H. R. Luxemburg B 18.517.

AUSZUG

Durch Beschluss einer ausserordentlichen Gesellschafterversammlung vom 22. April 2002 wurde Artikel 5, Absatz 1 der Gesellschaftssatzung wie folgt abgeändert:

«**Art. 5.** Das gezeichnete voll eingezahlte Gesellschaftskapital beträgt sechshundertfünfundzwanzigtausendzweihundertfünfzig Euro (EUR 625.250,-), eingeteilt in zweitausendfünfhundertundeine (2.501) Aktien mit einem Nennwert von zweihundertfünfzig Euro (EUR 250,-) je Aktie.»

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2002, vol. 567, fol. 93, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35033/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

**HT-LUX S.A., ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION HOCHTIEF-LUXEMBOURG S.A.,
Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

H. R. Luxemburg B 18.517.

AUSZUG

Durch Beschluss des Verwaltungsrates der Gesellschaft vom 22. April 2002 wurde der Sitz der Gesellschaft an die Adresse L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, verlegt.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2002, vol. 567, fol. 93, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35034/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

**HT-LUX S.A., ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION HOCHTIEF-LUXEMBOURG S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 18.517.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour la société

Signature

(35082/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

STRONG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2240 Luxembourg, 43, rue Notre-Dame.

—
STATUTES

In the year two thousand and two, on the seventeenth of June.

Before Us Maître Léon Thomas called Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. The company BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., with registered office in L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey,

duly represented by Ms Sabine Plattner, licenciée en sciences bancaires, with professional address in 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

by virtue of a proxy given on the 7th June 2002;

2. The company ECOREAL S.A., with registered office in L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen,

duly represented by Ms Véronique During, private employee, with professional address in 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

by virtue of a proxy given on the 7th June 2002.

The prenamed proxies, after having been signed *in varietur* by all the appearing parties and the notary executing remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the here above stated capacities, have drawn up the following articles of a joint stock company which they intend to organise among themselves.

Name - Registered office - Duration - Object - Capital**Art. 1.** Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith formed under the name of STRONG S.A.**Art. 2.** The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.**Art. 4.** The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at EUR 100,000.- (one hundred thousand Euros) divided into 1,000 (one thousand) shares with a par value of EUR 100.- (one hundred Euros) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, subject to the restriction foreseen by law.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

For the period foreseen here below, the authorised capital is fixed at EUR 1,500,000.- (one million five hundred thousand Euros) to be divided into 15,000 (fifteen thousand) shares with a par value of EUR 100.- (one hundred Euros) each.

The authorised and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorised, during a period of five years ending on June 16th, 2007, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorised capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by

contribution in kind, by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds in shares as mentioned below.

The board of directors is especially authorised to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorised director or officer of the company, or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

Moreover, the board of directors is authorised to issue ordinary or convertible bonds, or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency or currencies. It is understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorised capital, within the limits of the authorised capital as specified hereabove and specially under the provisions of art. 32-4 of the company law.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and repayment and all other terms and conditions thereof.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the company.

Board of Directors and Statutory Auditors

Art. 6. The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors may choose among its members a chairman and may choose among its members one or more vice-chairmen. If the board didn't choose a chairman, the presidency of the meeting is conferred to a present director. The board of directors may also choose a secretary, who needs not to be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors.

If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorisation of the general meeting of shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed by the joint signatures of any two directors. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the second Wednesday of the month of December at 2.00 p.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty per cent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognise only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five per cent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten per cent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortisation of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

General dispositions

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on the December 31, 2002.

The first annual general meeting shall be held in 2003.

Subscription and Payment

The shares have been subscribed to as follows:

1) BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., prenamed, nine hundred ninety-nine shares,	999
2) Ecoreal S.A., prenamed, one share,	1
Total: one thousand shares,	1,000

The shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of EUR 100,000.- (one hundred thousand Euros) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at EUR 3,000.- (three thousand Euros).

Extraordinary General Meeting

The above-named parties, acting in the hereabove stated capacities, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at four.

The following have been elected as directors, their mandate expiring after a period of one year:

- Mr Edward Bruin, maître en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
- Mr Gérard Birchen, private employee, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
- Ms Isabelle Wieme, licenciée en sciences économiques, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
- Ms Monique Juncker, private employee, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Second resolution

The following has been appointed as statutory auditor, its mandate expiring after a period of one year: COMCOLUX S.A., with registered office in 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg.

Third resolution

The company's registered office is located at 43, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, acting in the hereabove stated capacities, known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, they signed the original deed together with the Notary.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le dix-sept juin.

Par-devant Nous Maître Léon Thomas dit Tom Metzler notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. La société BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

représentée par Madame Sabine Plattner, licenciée en sciences bancaires, demeurant professionnellement à 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 7 juin 2002,

2. La société ECOREAL S.A., avec siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen,

représentée par Madame Véronique During, employée privée, demeurant professionnellement à 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 7 juin 2002.

Les prédites procurations, signées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, agissant ès dites qualités, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de STRONG S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 100.000,- (cent mille euros) représenté par 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille euros) qui sera représenté par 15.000 (quinze mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans, prenant fin le 16 juin 2007, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions

nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Si le Conseil n'a pas élu de président, la présidence de la réunion est conférée à un administrateur présent. Le Conseil d'Administration pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration. Il se réunit sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs. En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonctions est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par simple lettre, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième mercredi du mois de décembre à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2002.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2003.

Souscription et paiement

Les actions ont été souscrites comme suit par:

1) BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., prénommée, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions, . . .	999
2) ECOREAL S.A., prénommée, une action,	1
Total.: mille actions,	<u>1.000</u>

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 100.000,- (cent mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

La preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ EUR 3.000,- (trois mille euros).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à quatre.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant après une période d'un an:

- a) M. Edward Bruin, maître en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
- b) M. Gérard Birchen, employé privé, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
- c) Mme Isabelle Wieme, licenciée en sciences économiques, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
- d) Mme Monique Juncker, employée privée, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Deuxième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant après une période d'un an:

La société COMCOLUX S.A., avec siège social à 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé à L-2240 Luxembourg, 43, rue Notre Dame.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié à la requête des mêmes comparants qu'en cas de divergences avec la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et lecture faite et interprétation de tout ce qui précède en langue d'eux connue, donnée aux comparants, agissant ès dites qualités, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec Nous notaire.

Signé: S. Plattner, V. During, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 12CS, fol. 96, case 8. – Reçu 1.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 24 juin 2002.

T. Metzler.

(47063/222/377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2002.

ROASIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 65.757.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le dix avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

T.C.G. GESTION S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, ici représentée par Madame Christelle Ferry, juriste, demeurant à Luxembourg, et par Mademoiselle Séverine Canova, juriste, demeurant à Metz (France), agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A et B,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société LIGHT INVESTMENT LIMITED, ayant son siège social à Road Town, Tortola, BVI,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Panama, le 7 août 2001.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société ROASIA S.A., ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 15 juillet 1998, publié au Mémorial C, Recueil, numéro 764 du 21 octobre 1998, dont les statuts furent modifiés suivant acte du notaire instrumentant, en date du 20 août 1998, publié au Mémorial C, Recueil, numéro 809 du 5 novembre 1998;

- que le capital social de la société ROASIA S.A. s'élève actuellement à trois cent cinquante millions de lires italiennes (350.000.000,- ITL), représenté par trois cent cinquante (350) actions d'une valeur nominale d'un million de lires italiennes (1.000.000,- ITL) chacune, entièrement libérées;

- que la société LIGHT INVESTMENT LIMITED, étant devenue seule propriétaire des actions dont il s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme ROASIA S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que la société LIGHT INVESTMENT LIMITED, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société ROASIA S.A., qu'en tant qu'actionnaire unique, déclare:

- que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'actionnaire unique;

- que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

- par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

de sorte que la liquidation de la société ROASIA S.A. est à considérer comme clôturée.

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années au siège social de la société à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Ferry, S. Canova, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 12CS, fol. 60, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 6 mai 2002.

G. Lecuit.

(34864/220/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

PAMAXECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.549.

Les statuts coordonnés du 18 avril 2002, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 76, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

PAMAXECO S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(34979/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

CALVADOS S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 79.364.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2002, vol. 567, fol. 100, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(34779/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

CALVADOS S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 79.364.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 22 avril 2002
au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes et d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2001 comme suit:

Résultat de l'exercice au 31 décembre 2001	- 8.758.266,86 CHF
Solde à reporter	- 8.758.266,86 CHF

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

Monsieur Guy Harles,

Monsieur Jean-Pierre Winandy,

Madame Ute Bräuer,

ainsi qu'au Commissaire aux Comptes Monsieur François Lentz pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 6 mai 2002.

Pour CALVADOS S.A. HOLDING

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2002, vol. 567, fol. 100, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34780/250/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

FIOCCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 37.479.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(34912/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

LUXUR S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 57.442.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2002, vol. 568, fol. 2, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

Signature.

(34791/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

ELMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 29.539.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 88, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(34832/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

ELMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 29.539.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2002

- Les rapport du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée ratifie la cooptation au poste d'administrateur de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 4, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Madame C.-E. Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

- L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 88, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34833/595/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

BRAHMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 51.480.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 80, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

(34934/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

DAL'LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 56.398.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal sous seing privé en date du 21 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2002, volume 565, folio 97, case 11, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée par la loi du 1^{er} août 2001, la devise d'expression du capital social a été convertie de francs luxembourgeois en euros avec effet au 1^{er} janvier 2001 et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

Capital social souscrit:

Le capital souscrit est fixé à EUR 52.057,- (cinquante-deux mille cinquante-sept euros), représenté par 2.100 (deux mille cent) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

transfert du siège:

Le siège social a en outre été transféré au L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 13 mai 2002.

Pour la Société

Signature

(34840/211/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

GOODNESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 79.298.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société
qui s'est tenue le 25 mars 2002*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de GOODNESS S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'affecter les résultats comme suit:

- perte à reporter 81.928,28 EUR

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées durant l'exercice social clôturant au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 25 mars 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. / LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED

Administrateur-Délégué / Administrateur

Signatures / Signatures

T.C.G. GESTION S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 75, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34825/710/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

GOODNESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 79.298.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société
qui s'est tenue le 25 mars 2002*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de GOODNESS S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société suite à la perte réalisée pour 2000 excédant 75% du capital souscrit.

Luxembourg, le 25 mars 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. / LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED

Managing Director / Director

Signatures / Signatures

T.C.G. GESTION S.A.

Director

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 75, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34826/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

GOODNESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 79.298.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 75, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A..

(34824/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

ENERGY SYSTEMS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 45.188.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal sous seing privé en date du 27 novembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2002, volume 565, folio 97, case 11, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée par la loi du 1^{er} août 2001, la devise d'expression du capital social a été convertie de francs luxembourgeois en euros avec effet au 1^{er} janvier 2001 et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

Capital social souscrit:

Le capital souscrit est fixé à EUR 6.947.216,- (six millions neuf cent quarante-sept mille deux cent seize euros), représenté par 5.605.000 (cinq millions six cent cinq mille) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 13 mai 2002.

Pour la Société

Signature

(34841/211/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

FIRALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 62.399.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2002, vol. 568, fol. 4, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 10.338,73 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

Signature.

(34909/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

FIRALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 62.399.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2002, vol. 568, fol. 4, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 19.609.503,- ITL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

Signature.

(34910/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

LEXI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 57.956.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal sous seing privé en date du 12 novembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, volume 563, folio 83, case 8, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée par la loi du 1^{er} août 2001, la devise d'expression du capital social a été convertie de francs luxembourgeois en euros avec effet au 1^{er} janvier 2001 et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

Capital social souscrit:

Le capital souscrit est fixé à EUR 273.000,- (deux cent soixante-treize mille euros), représenté par 11.000 (onze mille) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Capital autorisé:

Le capital autorisé est fixé à EUR 2.480.000.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 13 mai 2002.

Pour la société

Signature

(34842/211/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

LEXI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 57.956.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(34843/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

A. BERL ET COMPAGNIE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 22, rue Edmond Reuter.
R. C. Luxembourg B 5.529.

—
L'an deux mille deux, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

- 1) Monsieur Claude Herz, ingénieur, demeurant à L-1898 Kockelscheuer, 5 rue de Roeser,
- 2) Monsieur Jacques-Edouard Herz, licencié en sciences commerciales, demeurant à L-1842 Howald, 18, avenue Grand-Duc Jean,
- 3) Monsieur Thierry Herz, psychologue, demeurant à F-75010 Paris, 40bis, Quai de Jemmapes, ici représenté par Monsieur Claude Herz, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris, le 18 avril 2002 qui restera annexée aux présentes pour être soumises avec elles à la formalité de l'enregistrement.
- 4) La société anonyme BERL-COM S.A., ayant son siège social à Contern, 22, rue Edmond Reuter, ZAC Weiergewan, ici représentée par deux administrateurs, savoir Messieurs Claude et Jacques-Edouard Herz, prénommés.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée A. BERL ET COMPAGNIE, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 5.529, constituée suivant acte notarié en date du 19 février 1937, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 19 du 11 mars 1937 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 4 avril 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1009 du 14 novembre 2001, déclarent se réunir en assemblée générale et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée décide le transfert du siège social de la Société de Luxembourg à L-5326 Contern, 22, rue Edmond Reuter, ZAC Weiergewan.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le siège social est établi à Contern. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché, en vertu d'une décision de l'assemblée extraordinaire des associés.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 11 des statuts pour y ajouter in fine le paragraphe suivant:

«La société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant ou de tout directeur auquel un tel pouvoir de signature a été conféré par l'assemblée des associés.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Jacques-Edouard Herz comme Directeur de la Société avec le pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Herz, J.-E. Herz et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 1355, fol. 9, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

F. Baden.

(34856/200/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

A. BERL ET COMPAGNIE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 22, rue Edmond Reuter.

R. C. Luxembourg B 5.529.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

F. Baden.

(34857/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

**CLAVIUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. CLAVIUS S.A., Société Anonyme).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 85.943.

L'an deux mille deux, le vingt-trois avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CLAVIUS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 85.943, constituée suivant acte notarié en date du 31 janvier 2002, non encore publié au Mémorial.

L'Assemblée est ouverte à neuf heures quarante-cinq sous la présidence de Madame Denise Vervaet, employée privée, L-1528 Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire,

qui désigne comme secrétaire Madame Annie Maréchal, employée privée, demeurant à Foetz.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Transformation en société holding et modification de l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques de produits et autres droits se rattachant à ces brevets et marques, ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.»

2.- Modification de la dénomination qui sera CLAVIUS HOLDING S.A.

3.- Mise en concordance des statuts.

4.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de changer le statut de la société en société holding et de modifier l'article deux des statuts relatif à l'objet social comme suit:

«**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques de produits et autres droits se rattachant à ces brevets et marques, ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société et de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article un des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de CLAVIUS HOLDING S.A.»

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'article onze des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding ainsi que leurs modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Vervaet, A. Maréchal, A. Siebenaler et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 11CS, fol. 84, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

F. Baden.

(34858/200/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

CLAVIUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 85.943.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(34859/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

MILL SHOES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 27.728.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 80, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

(34935/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

C.B.L. - ADAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8410 Steinfort, 41, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.583.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Redange-sur-Attert, le 13 mai 2002, vol. 144, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 13 mai 2002.

C.B.L. - ADAM S.A.

SUD FIDUCIAIRE SPRL

B. Scholtus

Mandataire

(34863/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

C.P.H. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 33.788.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 6 mai 2002 que:

- Suivant la procédure prévue par la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social de la société a été convertie du francs luxembourgeois à l'euro avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002.
- La désignation de valeur nominale des actions a été supprimée.
- L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2002, vol. 568, fol. 4, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34903/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

C.P.H. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 33.788.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2002, vol. 568, fol. 4, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 715.352,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

Signature.

(34904/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

CALISCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.646.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale statutaire de notre société tenue en date du 19 avril 2002 que: suite à la démission du commissaire aux comptes, a été nommée en remplacement EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 87, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35024/549/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

CHINNA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 72.267.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(34913/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

PLAMED INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 32.021.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(34914/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

ELLIPSE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 27.320.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(34915/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

BYWATER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 19.922.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(34916/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

INSCHITZU INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 44.006.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(34917/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

LACTOSAN-SANOVO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Wasserbillig, 33, rue du Bocksberg.
R. C. Luxembourg B 35.811.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(34918/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

INTERNATIONAL LEASE AND FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Wasserbillig, 33, rue du Bocksberg.
R. C. Luxembourg B 39.111.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(34919/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

TRESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 10.746.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(34920/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

PATRIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 28.307.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(34921/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

PATRIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 28.307.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(34922/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

LOGICIEL GRAPHICS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.022.

L'an deux mille deux, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

Monsieur Antonio Cipparrone, licencié en économie bancaire, L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey, agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour compte du conseil d'administration de la société anonyme LOGICIEL GRAPHICS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 27, avenue Monterey, en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le conseil d'administration de ladite société en ses réunions du 24 janvier 2002 et du 12 avril 2002.

Un extrait des procès-verbaux de ces réunions restera, après avoir été paraphé ne varietur par le comparant et le notaire, annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1) La société anonyme LOGICIEL GRAPHICS S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 18 novembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 159 du 17 mars 1998 et les statuts en ont été modifiés suivant acte sous seing privé du 12 novembre 2001.

2) Le capital social de la société est actuellement fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

3) Conformément à l'article cinq des statuts et à la décision du conseil d'administration du 12 novembre 2001 de convertir le capital autorisé en euros, le capital autorisé est fixé à deux millions quatre cent quatre-vingt mille euros (2.480.000,- EUR).

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé aux conditions et modalités qu'il fixera sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit de souscription préférentiel.

4) En sa réunion du 24 janvier 2002, le conseil d'administration de ladite société a décidé d'augmenter le capital souscrit à concurrence de cinquante-six mille euros soixante et un cents (56.000,61) pour le porter ainsi de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) à quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-sept euros trente cents (86.987,30 EUR) par l'émission de deux mille deux cent cinquante-neuf (2.259) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les anciennes actions.

Les 2.259 (deux mille deux cent cinquante-neuf) actions ont été souscrites par BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à Luxembourg, l'autre actionnaire ayant renoncé à la souscription.

Les actions ainsi souscrites ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de cinquante-six mille euros soixante et un cents (56.000,61) a été mise à la disposition de la société.

5) Dans sa réunion du 12 avril 2002, le conseil d'administration a décidé de procéder à une deuxième tranche d'augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé à concurrence de vingt-quatre mille vingt et un euros cinquante et un cents (24.021,51) pour porter le capital souscrit ainsi à cent onze mille huit euros et quatre-vingt-un cents (111.008,81 EUR) par l'émission de 969 (neuf cent soixante-neuf) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Ces actions nouvelles ont également été souscrites par BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., l'autre actionnaire ayant renoncé à la souscription.

Les 969 (neuf cent soixante-neuf) actions nouvelles ainsi souscrites ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de vingt-quatre mille vingt et un euros et cinquante et un cents (24.021,51 EUR) a été mise à la libre disposition de la société.

Les documents justificatifs des souscriptions, de la renonciation et des versements en espèces ont été présentés au notaire soussigné, qui le constate expressément.

A la suite des augmentations de capital ainsi réalisées, les deux premiers alinéas de l'article 5 des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéas 1 et 2.** Le capital social est fixé à cent onze mille huit euros et quatre-vingt-un cents (111.008,81 EUR) représenté par quatre mille quatre cent soixante-dix-huit (4.478) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé est fixé à deux millions quatre cent quatre-vingt mille euros (2.480.000,- EUR) représenté par des actions sans désignation de valeur nominale, au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de 2.200,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte

Signé: A. Cipparrone et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 11CS, fol. 84, case 1.– Reçu 800,22 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

F. Baden.

(34860/200/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

LOGICIEL GRAPHICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 62.022.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

F. Baden.

(34861/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

REAGENS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 73.337.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(34923/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

MIANEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 23.341.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(34924/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

VULCAIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 15.593.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 7 juin 2001

- La valeur nominale des actions est supprimée.
- Le capital social de la société de LUF 12.500.000,- (douze millions cinq cent mille) est converti en EUR 309.866,91 (trois cent mille huit cent soixante-six euros et quatre-vingt onze cents)
- Dans le cadre autorisé de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro, le capital est augmenté à EUR 320.000,00 par incorporation d'un montant de EUR 10.133,09 (maximum 4% du capital) sur les résultats reportés (réserves disponibles).
- L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social de la société est fixé à EUR 320.000,00 (trois cent vingt mille euros) représenté par 2.000 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2002, vol. 567, fol. 42, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34930/504/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

AMERICAN FOOD PRODUCTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 58.781.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(34925/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

AURAX LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 56.849.

L'an deux mille deux, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AURAX LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 56.849, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 15 novembre 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 40 du 30 janvier 1997, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 22 novembre 2000, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée est ouverte à quinze heures sous la présidence de Mademoiselle Sandy Roeleveld, assistante juridique, demeurant à Arlon,

qui désigne comme secrétaire Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pascal Bouvy, juriste, demeurant à Saint-Mard.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Mise en liquidation de la Société.

2. Nomination d'un liquidateur.

3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Septfontaines.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Roeleveld, A. Siebenaler, P. Bouvy et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 135S, fol. 9, case 5.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

F. Baden.

(34862/200/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2002.

ALYSA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 37.102.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 21 novembre 2001

- La valeur nominale des actions est supprimée.
- Le capital social de la société de LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) est converti en EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents).
- L'article 4 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social de la société est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2002, vol. 567, fol. 42, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34926/504/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

LOBITO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 52.979.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 20 novembre 2001

- La valeur nominale des actions est supprimée.
- Le capital social de la société de LUF 30.000.000 est converti en EUR 743.680,57.
- Dans le cadre autorisé de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro, le capital est augmenté à EUR 750.000 par incorporation d'un montant de EUR 6.319,43 (maximum 4% du capital) sur les résultats reportés (réserves disponibles).
- L'article 4 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social de la société est fixé à EUR 750.000 représenté par 30.000 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2002, vol. 567, fol. 42, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34927/504/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

PARMENIDE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 51.742.

Statuts coordonnés, en vigueur suite au procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire sous seing privé tenue en date du 2 mai 2000 au siège social ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour la Société.

(35005/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

ROPPERSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 33.796.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 16 octobre 2001

- La valeur nominale des actions est supprimée.
- Le capital social de la société de LUF 80.000.000 est converti en EUR 1.983.148,19.
- Dans le cadre autorisé de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro, le capital est augmenté à EUR 2.000.000 par incorporation d'un montant de EUR 16.851,81 (maximum 4% du capital) sur les résultats reportés (réserves disponibles).
- L'article 4 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social de la société est fixé à EUR 2.000.000 représenté par 80.000 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2002, vol. 567, fol. 42, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34928/504/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

SERENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 53.283.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 6 novembre 2001

- La valeur nominale des actions est supprimée.
- Le capital social de la société de LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) est converti en EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents).
- L'article 4 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social de la société est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2002, vol. 567, fol. 42, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34929/504/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

MERCK-FINANZ AG, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 9.108.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2002, M. Christoph Kossmann, Attaché de direction, a été appelé aux fonctions d'administrateur en remplacement de M. Jürgen Schupp. Son mandat s'achèvera avec ceux de ses collègues à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2006.

Le mandat du Commissaire aux comptes KPMG AUDIT a été renouvelé pour la durée d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2003.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

MM. Jean Bodoni, Ingénieur commercial, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, François Moes, Membre du Comité de direction et Directeur général adjoint de DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, société anonyme, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, et Christophe Kossmann, Attaché de direction, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg. Le Commissaire aux comptes est KPMG AUDIT, Réviseurs d'entreprises, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 mai 2002.

Pour MERCK-FINANZ AG

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(35020/006/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

WORLD OF ART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 77.018.

1) Composition actuelle des organes de la société:

- *Conseil d'Administration*

- M. Gianmarco Sherman Nigretti, Viale Bianca Maria, 23, I-Milan, Administrateur,

- M. Adrien Schaus, 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Administrateur

- Dr Alexis de Bernardi, 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Administrateur

- *Commissaire aux Comptes*

- M. Federico Innocenti, 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg

2) Par décision des actionnaires en date du 15 avril 2002, le siège de la société a été transféré à L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2002, vol. 567, fol. 42, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(34931/504/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

RINCETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 61.278.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 80, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

(34936/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

NATURATA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 31.794.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 80, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

(34937/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

CINECITTÀ RESTAURANT HOTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.325.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 80, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

(34938/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

TV-SERVICE PATRICK UHRES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 49.616.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 80, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

(34939/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

ELECTRICITE GENERALE COP LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 52.298.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 80, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

(34940/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

TRENCH S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 76.061.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 80, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

(34941/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

ATELIERS HARY HAAGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 19.287.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 80, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

(34944/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

CUPOLA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 41.532.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 80, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

(34947/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

CUPOLA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 41.532.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 80, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

(34948/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

CUPOLA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 41.532.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 80, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

(34949/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

BIOGROS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Münsbach.
R. C. Luxembourg B 40.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 80, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

(34945/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

APAMONDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.449.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 80, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

(34946/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

JORDAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 51.864.

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société en date du 19 décembre 2001

Première résolution

Selon la décision prise par le Conseil d'Administration en date du 7 septembre 2001, l'Assemblée prend acte, d'une part, de la démission de Monsieur Sandro Capuzzo de sa fonction d'administrateur de la société et ratifie la cooptation de Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de l'administrateur sortant et, d'autre part, de la démission de Messieurs Virgilio Ranalli et Philippe Pasquasy de leur fonction d'administrateur et ce, sans pourvoir à leur remplacement.

L'Assemblée Générale décide d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs sortant pour l'exercice de leur fonction.

L'Assemblée Générale décide de réduire le nombre de postes d'administrateurs de cinq à trois.

Suite à cette résolution, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Administrateurs:

- Monsieur Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Eliseo Graziani, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission, avec effet au 31 décembre 2001, de Messieurs Alessandro Jelmoni, Eliseo Graziani et Mario Iacopini de leur fonction d'administrateur de la société.

L'Assemblée Générale décide d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs sortant pour l'exercice de leur fonction.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer à la fonction d'administrateur de la société, en remplacement des Administrateurs sortants:

- Monsieur Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Marco Bus, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Stefano Cicarello, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée Générale décide de leur conférer mandat jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue en 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 90, case 2. – Reçu 12 euros.

Signatures.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35004/024/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

RMS EUROPE S.A., RMS EUROPE RISK MANAGEMENT SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 73, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 32.134.

Le bilan et le comptes de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 14 mai 2002, vol. 568, fol. 5, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour la Société

Signature

(35007/730/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

RMS EUROPE S.A., RMS EUROPE RISK MANAGEMENT SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 73, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 32.134.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu à Zurich, le 26 mars 2002

«Le Conseil prend note qu'en conséquence, dorénavant, l'Administrateur GECALUX S.A. sera habituellement représenté par M. Claude Dierkens, Président du Comité Exécutif du Groupe GECALUX.

Cela étant, le Conseil décide donc de déléguer la gestion journalière à M. Claude Dierkens (Directeur Délégué) en remplacement de M. Roland Frere.

Le Conseil prend note de la lettre de démission de Monsieur Frederick Gabriel de son poste d'Administrateur de la Société, avec effet au 6 août 2001. Le Conseil remercie Monsieur Frederick Gabriel pour l'intérêt qu'il a porté au développement de la Société.

Le Conseil prend note de la lettre de démission de Monsieur Andy Gebauer de son poste d'Administrateur de la Société, avec effet à ce jour. Le Conseil remercie Monsieur Andy Gebauer pour l'intérêt qu'il a porté au développement de la Société.

Le Conseil décide de coopter:

a. Monsieur Claude Stiennon en tant qu'Administrateur de la Société, en remplacement de Monsieur Frederick Gabriel;

b. Monsieur Richard Werner en tant qu'Administrateur de la Société, en remplacement de Monsieur Andy Gebauer.

Ces cooptations seront soumises à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Le Conseil décide de nommer RMS EUROPE représenté par Monsieur Jean-Pierre Biland en tant que Président du Conseil d'Administration jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale d'avril 2003.»

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2002, vol. 568, fol. 8, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35008/730/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

RMS EUROPE S.A., RMS EUROPE RISK MANAGEMENT SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 73, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 32.134.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le 4 avril 2002

«

3. L'Assemblée approuve le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 1.187,77 EUR en résultat reporté.

4. L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs pour l'exercice 2001 et approuve les affaires traitées avec des administrateurs ou des sociétés ou établissements dans lesquels certains administrateurs sont intéressés.

...

8. L'Assemblée reconduit le mandat de Monsieur Arnaud Bierry en tant que Commissaire aux Comptes de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

»

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2002, vol. 568, fol. 8, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35009/730/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

FORNARI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 63.944.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 90, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(35003/024/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

FORNARI LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 63.944.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 90, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(35006/024/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

NAUTOR'S SWAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.877.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 90, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2002.

NAUTOR'S SWAN INTERNATIONAL S.A. Société Anonyme

Signature / Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur / Un administrateur

(35000/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

NAUTOR'S SWAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.877.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 90, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2002.

NAUTOR'S SWAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signature / Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur / Un administrateur

(35001/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

NAUTOR'S SWAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.877.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 31 janvier 2002

Résolution

L'assemblée prend note de la démission de Monsieur Troublé en date du 26 novembre 2001 et le remercie pour ses fonctions déployées au sein du conseil d'administration et décide de ne pas le remplacer.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001 comme suit:

Conseil d'administration

MM. Leonardo Ferragamo, directeur d'entreprises, demeurant à Florence (Italie), président;

Giuseppe Visconti, avocat, demeurant à Milan (Italie), administrateur;

Jan Fazer, administrateur de société, demeurant à Helsinki (Finlande), administrateur;

Paul Cayard, administrateur de sociétés, demeurant à Kentfield (Etats-Unis), administrateur.

Commissaire aux comptes

KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 90, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35002/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

IW INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Extract of the circular resolutions of the Board of Directors held by circular vote on 29th April, 2002

«2. Appoint Mr Claude Dierkens as managing director of the company. Mr Claude Dierkens accepts this appointment. His powers are determined in a separate schedule which shall form an integral part of the present minutes.»

Traduction libre du texte qui précède:

«2. Nommer M. Claude Dierkens en tant qu'administrateur-délégué de la société. M. Claude Dierkens accepte cette nomination.

Ses pouvoirs sont fixés dans un document annexé au présent procès-verbal, pour en faire partie intégrante.»

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2002, vol. 567, fol. 93, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35010/730/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

INTERNATIONAL SERVICES LUXEMBOURG (INSELUX), S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung. Gesellschaftskapital: EUR 50.000.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 10, avenue de la Liberté.

H. R. Luxemburg B 26.291.

Auszug aus dem Protokoll der Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters vom 9. Oktober 2001

Der alleinige Gesellschafter beschliesst, die bestehenden Anteile der Gesellschaft in nennwertlose Gesellschaftsanteile umzuwandeln und jede Verweisung auf den Nennwert der bestehenden Gesellschaftsanteile der Gesellschaft zu streichen.

Der alleinige Gesellschafter beschliesst, das Gesellschaftskapital von zwei Millionen Luxemburger Franken (LUF 2.000.000,-) auf neunundvierzigtausendfünfhundertachtundsiebzig Komma sieben Euro (EUR 49.578,70), gemäss dem offiziellen Wechselkurs von 40,3399 Luxemburger Franken=1,- Euro, umzustellen.

Der alleinige Gesellschafter beschliesst, das Gesellschaftskapital in Höhe von vierhunderteinundzwanzig Komma dreissig Euro (EUR 421,30) zu erhöhen, um das jetzige Gesellschaftskapital von neunundvierzigtausendfünfhundertachtundsiebzig Komma sieben Euro (EUR 49.578,70) auf fünfzigtausend Euro (EUR 50.000,-) zu erhöhen durch Einbringen vom Vortrag des Gewinnsaldos.

Der alleinige Gesellschafter beschliesst, zwecks Anpassung der Satzung an die hier vorgenommenen Beschlüsse, des ersten Absatzes von Artikel 6 der Gesellschaftssatzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital ist auf die Summe von fünfzigtausend Euro (EUR 50.000,-) festgesetzt, eingeteilt in fünfhundert (500) nennwertlose Gesellschaftsanteile.»

(«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sans valeur nominale.»)

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für INTERNATIONAL SERVICES LUXEMBOURG (INSELUX), S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2002, vol. 567, fol. 53, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35041/267/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

CERAMETAL-RE, Société Anonyme.

Siège social: L-8232 Mamer, 101, route de Holzem.
R. C. Luxembourg B 61.860.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 mai 2002, vol. 567, fol. 9, case 93, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour la Société

Signature

(35011/730/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

NORFIN INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 90, rue des Sept Arpents.
R. C. Luxembourg B 23.898.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2002, vol. 567, fol. 38, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2002.

Signature.

(35012/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

QUEBECOR WORLD EUROPEAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 70.986.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2002, vol. 567, fol. 38, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2002.

Signature.

(35013/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

IB FINANCE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 16.007.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 11 mars 2002, les mandats des Administrateurs Mme Stéphanie Misonne, MM. Jean Bodoni, André Hochweiler et Jean-Noël Lequeue ainsi que celui du Commissaire aux comptes Mme Myriam Spiroux-Jacoby ont été renouvelés pour la durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2008.

Luxembourg, le 13 mai 2002.

Pour IB FINANCE S.A., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(35018/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

GESTATEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 86.750.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 17 avril 2002 que Monsieur Willy Hein, demeurant à L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diederich, a été nommé directeur avec pouvoir de signature individuelle pour tous les actes de gestion journalière.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 567, fol. 5, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35023/549/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

QUEBECOR WORLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 66.070.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2002, vol. 567, fol. 38, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2002.

Signature.

(35014/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

QUEBECOR WORLD INC., Succursale de Luxembourg.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 74.570.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2002, vol. 567, fol. 38, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2002.

Signature.

(35015/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

IMMOBILIENGESELLSCHAFT CSC KIRCHBERG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
H. R. Luxemburg B 67.082.

AUSZUG

Durch Beschluss des Verwaltungsrates der Gesellschaft vom 22. April 2002 wurde der Sitz der Gesellschaft an die Adresse L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, verlegt.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2002, vol. 567, fol. 93, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35035/267/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

IMMOBILIENGESELLSCHAFT CSC KIRCHBERG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
H. R. Luxemburg B 67.082.

AUSZUG

Durch Beschluss einer ausserordentlichen Gesellschafterversammlung vom 22. April 2002 wurde Artikel 5, Absatz 1 der Gesellschaftssatzung wie folgt abgeändert:

«**Art. 5.** Das gezeichnete voll eingezahlte Gesellschaftskapital beträgt dreissigtausendneunhundertsechundachtzig Euro Komma neunundsechzig (EUR 30.986,69), eingeteilt in tausendzweihundertfünfzig (1.250) nennwertlose Aktien.»

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2002, vol. 567, fol. 93, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35036/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

IMMOBILIENGESELLSCHAFT CSC KIRCHBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 67.082.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour la société

Signature

(35081/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

T.E.C. TRADING EUROPEAN COMPANY S.A.H., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 45.563.

DISSOLUTION

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 6 mai 2002 à 11.00 heures, Monsieur Joseph Treis, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg a été nommé Commissaire-vérificateur.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 6 mai 2002 à 14.00 heures, que la liquidation de la société, décidée en date du 13 mars 2002, a été clôturée et que T.E.C. TRADING EUROPEAN COMPANY S.A.H. a définitivement cessé d'exister.

Quitus a été accordé au Liquidateur et au Commissaire-vérificateur. Les livres sociaux resteront déposés et conservés pour une période de cinq ans à l'ancien siège social de la société:

69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 mai 2002.

Pour T.E.C. TRADING EUROPEAN COMPANY S.A.H.

Société Anonyme Holding (liquidée)

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2002, vol. 568, fol. 4, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35021/006/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

MILLE SENTEURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 75.205.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire/extraordinaire tenue en date du 26 avril 2002, que:

1. l'assemblée a décidé de convertir la devise du capital social de LUF en EUR au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.

2. l'assemblée a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de bénéfices reportés d'un montant de EUR 105,32 pour le porter de son montant actuel de EUR 12.394,68 à EUR 12.500,-, sans émission de nouvelles parts sociales.

3. l'assemblée a décidé d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales, qui est dorénavant fixée à EUR 25,-.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 87, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35022/549/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

A.L.S.A. SYSTEM D 5/2002, Fonds Commun de Placement.

(WKN 986 914)

AUFLÖSUNG

Am 6. Mai 2002 endet gemäß Artikel 26 des Verwaltungsreglements die Laufzeit des A.L.S.A. SYSTEM D 5/2002.

Die Höhe des Liquidationserlöses je Anteil beträgt EUR 62,72.

Die thesaurierten Erträge aus Vorjahren belaufen sich auf EUR 0,00 der Zwischengewinn für das am 6. Mai 2002 abgelaufene Geschäftsjahr beträgt EUR 0,27.

Die Gutschrift des Liquidationserlöses für die in Depots bei deutschen Kreditinstituten verwahrten Fondsanteile erfolgt am 6. Mai 2002 durch CLEARSTREAM BANKING AG.

ADIG-INVESTMENT LUXEMBOURG S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2002, vol. 567, fol. 98, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35043/267/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

AUGUSTE DALEIDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.447.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion des associés tenue en date du 2 mai 2002 que Monsieur Stéphane Compain, gérant de sociétés, demeurant à F-57650 Fontoy, 3, Sentier des Charmilles, a été nommé gérant de la société AUGUSTE DALEIDEN, S.à r.l. en remplacement de Madame Monique Daleiden épouse Enjolras, avec pouvoir de signature individuelle pour engager la société.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2002, vol. 567, fol. 87, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35025/549/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

ELECTROLUX COORDINATION CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg-Hamm, 7, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 32.897.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2002, vol. 567, fol. 38, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2002.

Signature.

(35026/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

CORTENBERGH HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 50.786.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2002, vol. 567, fol. 38, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2002.

Signature.

(35027/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

INTERNATIONAL AUTOMOTIVE & TRANSPORTATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 77.488.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société, tenue en date du 19 avril 2002 au siège social de la Société, que:

1. Les comptes de la Société au 31 décembre 2000 ont été approuvés;
2. INTERCONSULT a été révoqué comme commissaire aux comptes de la Société avec effet au 19 avril 2002 et décharge lui a été accordée pour la période du 2 août 2000 au 19 avril 2002;
3. FIDUCIAIRE FERNAND FABER est nommé nouveau commissaire aux comptes de la Société avec effet au 19 avril 2002;
4. Décharge a été donnée au conseil d'administration et à INTERCONSULT pour leurs mandats respectifs pour l'exercice social qui s'est clôturé le 31 décembre 2000;
5. Les mandats respectifs des administrateurs et du nouveau commissaire aux comptes ont été renouvelés pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 13 mai 2002.

Pour extrait et publication

Pour INTERNATIONAL AUTOMOTIVE & TRANSPORTATION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2002, vol. 568, fol. 4, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35049/253/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

JOSEPH BECH BUILDING KIRCHBERG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1273 Luxemburg, 19, rue de Bitbourg.
H. R. Luxemburg B 70.679.

—
AUSZUG

Durch Beschluss einer ausserordentlichen Gesellschafterversammlung vom 24. April 2002 wurde der Rücktritt der Herren Heinz-Gerd Schumacher, Matthias Böning und Heiner Helbig als Verwaltungsratsmitglieder der Gesellschaft mit Wirkung zum 31. Dezember 2001 angenommen.

Durch weiteren Beschluss wurden zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern rückwirkend zum 1. Januar 2002 bestellt:

1. Herrn Dieter Majewski, Dipl.-Betriebswirt, wohnhaft in D-61350 Bad Homburg, Victoriaweg 6;
2. Herrn Markus Breithaupt, Dipl.-Ing., wohnhaft in D-33154 Salzkotten, Birkenstrasse 20;
3. Herrn Klaus-Dieter Dick, Betriebswirt, wohnhaft in D-47809 Krefeld, Johansenau 170.

Ferner wurde der Verwaltungsrat der Gesellschaft ermächtigt, ein oder mehrere Mitglieder des Verwaltungsrates einzeln oder gemeinschaftlich mit der täglichen Geschäftsführung der Gesellschaft zu betrauen.

Durch Beschluss des Verwaltungsrates vom 24. April 2002 hat der Verwaltungsrat den rückwirkend zum 31. Dezember 2001 erfolgten Rücktritt von Herrn Daniel Debras und Herrn Hans-Georg Göbel als Geschäftsleiter der Gesellschaft zur Kenntnis genommen und letztere von ihren Befugnissen und Verpflichtungen aus dem Mandatsverhältnis als Geschäftsleiter entbunden.

Durch Beschluss des Verwaltungsrates der Gesellschaft vom 24. April 2002 wurden die Herren Dieter Majewski und Klaus-Dieter Dick rückwirkend zum 1. Januar 2002 zu geschäftsführenden Verwaltungsratsmitglieder mit Verantwortung für die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft ernannt.

Für alle bei den Bankverbindungen der JOSEPH BECH BUILDING KIRCHBERG S.A. unterhaltenen Konten sind die Herren Dieter Majewski und Klaus-Dieter Dick gemeinsam zeichnungsberechtigt.

Durch Beschluss des Verwaltungsrates der Gesellschaft vom 24. April 2002 wurde der Sitz der Gesellschaft an die Adresse L-1273 Luxemburg, 19, rue de Bitbourg, verlegt.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2002, vol. 567, fol. 93, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35039/267/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

JOSEPH BECH BUILDING KIRCHBERG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1273 Luxemburg, 19, rue de Bitbourg.
H. R. Luxemburg B 70.679.

—
AUSZUG

Durch Beschluss einer ausserordentlichen Gesellschafterversammlung vom 22. April 2002 wurde Artikel 5, Absatz 1 und Absatz 2 der Gesellschaftssatzung wie folgt abgeändert:

«**Art. 5.** Das gezeichnete voll eingezahlte Gesellschaftskapital beträgt einundsechzigtausendsiebenhundertundfünfundsiebzig Euro Komma null sieben (EUR 61.775,07), eingeteilt in zweitausendvierhundertzweiundneunzig (2.492) Aktien ohne Nennwert.

Das genehmigte Kapital wird auf sechshundertneunzehntausendsiebenhundertdreißig Euro Komma einundachtzig (EUR 619.733,81) festgesetzt, eingeteilt in fünfundzwanzigtausend (25.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2002, vol. 567, fol. 93, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35040/267/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

JOSEPH BECH BUILDING KIRCHBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxemburg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxemburg B 70.679.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour la société

Signature

(35083/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

D.R. (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 19.465.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 77, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

D.R. (HOLDINGS) S.A.

Signature

(35030/028/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

CENTHOLD LIMITED.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 23.451.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 77, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

Signature.

(35031/028/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

CENTHOLD LIMITED.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 23.451.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 77, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

Signature.

(35032/028/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

CCE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social 218.240 EUR.

Siège social: L-1818 Howald, 2, rue des Joncs.
R. C. Luxembourg B 73.349.

Les états financiers au 31 décembre 2000 tels qu'approuvés par l'associé unique et enregistrés à Luxembourg, le 13 mai 2002, vol. 567, fol. 98, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CCE INVESTMENTS, S.à r.l.

(35044/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

INFOTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2356 Luxembourg, 53, rue de Pulvermühle.
R. C. Luxembourg B 70.608.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 mars 2002 que Monsieur Jeff Rosseljong, technicien en communication, demeurant à L-3320 Berchem, 39, rue de Bettembourg, a été nommé commissaire, en remplacement de Monsieur André Bonza, démissionnaire, pour terminer le mandat qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005.

Luxembourg, le 22 mars 2002.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2002, vol. 568, fol. 5, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(35052/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

IMMOBILIENGESELLSCHAFT CURIA KIRCHBERG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1273 Luxemburg, 19, rue de Bitbourg.
H. R. Luxemburg B 24.727.

AUSZUG

Durch Beschluss des Verwaltungsrates der Gesellschaft vom 22. April 2002 wurde der Sitz der Gesellschaft an die Adresse L-1273 Luxemburg, 19, rue de Bitbourg, verlegt.

Für die Gesellschaft
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2002, vol. 567, fol. 93, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35037/267/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

IMMOBILIENGESELLSCHAFT CURIA KIRCHBERG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1273 Luxemburg, 19, rue de Bitbourg.
H. R. Luxemburg B 24.727.

AUSZUG

Durch Beschluss einer ausserordentlichen Gesellschafterversammlung vom 22. April 2002 wurde Artikel 5 der Gesellschaftssatzung wie folgt abgeändert:

«**Art. 5.** Das gezeichnete voll eingezahlte Gesellschaftskapital beträgt fünfzigtausendachthundertundachtzehn Euro Komma siebzehn (EUR 50.818,17), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Gesellschaft
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2002, vol. 567, fol. 93, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35038/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

C.J. PETROW & COMPANY (EUROPE) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxemburg B 17.501.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 567, fol. 2, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 4 avril 2002

L'assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs Madame Lisa F. Petrow et Messieurs Christ J. Petrow et Jacques Loesch, et du commissaire aux comptes Monsieur Jean Faber, venus à expiration, pour une période qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

En application des dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée générale décide de continuer les opérations de la Société nonobstant le fait que le montant total des pertes reportés s'élève à plus de 75% du capital social.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour C.J. PETROW & COMPANY (EUROPE) S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2002, vol. 567, fol. 53, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35042/267/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

SOFIRI, SOCIETE DE FINANCEMENT DES RISQUES INDUSTRIELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxemburg B 26.550.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOFIRI, SOCIETE DE FINANCEMENT
ET DES RISQUES INDUSTRIELS S.A.

Signature

(35047/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

SOUTIRAGES LUXEMBOURGEOIS, Société à responsabilité limitée.

Capital social: 608.199.531,24 EUR.

Siège social: L-1818 Howald, 2, rue des Joncs.

R. C. Luxembourg B 62.499.

—
Les états financiers au 31 décembre 2000 tels qu'approuvés par l'associé unique et enregistrés à Luxembourg, le 13 mai 2002, vol. 567, fol. 98, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOUTIRAGES LUXEMBOURGEOIS

(35045/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

BOTTLING HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 2.643.012.500 EUR.

Siège social: L-1818 Howald, 2, rue des Joncs.

R. C. Luxembourg B 78.351.

—
Les états financiers au 31 décembre 2000 tels qu'approuvés par l'associé unique et enregistrés à Luxembourg, le 13 mai 2002, vol. 567, fol. 98, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BOTTLING HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.

(35046/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

SAN MARCO PARTICIPATION FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8282 Kehlen, 12, rue de Keispelt.

R. C. Luxembourg B 58.882.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2002, vol. 567, fol. 100, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(35054/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

FINANCIAL BELT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 83.639.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2002, vol. 567, fol. 100, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(35055/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

THALIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 69.459.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 84, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2002.

THALIE S.A.

Signatures

(34992/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

CASTILLON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 13.523.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 76, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

CASTILLON INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(34968/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

DU FORT PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 76.785.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 76, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

Pour DU FORT PARTICIPATIONS, S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(34969/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

SOCIETE ANONYME MALOUPIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 6.313.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 76, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

SOCIETE ANONYME MALOUPIC S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(34974/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

SOCIETE ANONYME MALOUPIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 6.313.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 76, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

SOCIETE ANONYME MALOUPIC S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(34975/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2002.
